

BUDGET 2023 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Ville de Sainte-Marie, le 12 décembre 2022. – Encore une fois cette année, votre conseil et son administration s'appêtent à vous livrer le résultat du travail entrepris depuis quelques mois par la présentation du budget 2023 et son programme triennal d'immobilisations.

Devant concilier avec les enjeux d'un contexte inflationniste important et des taux d'intérêt à la hausse, l'administration de la Ville a dû travailler avec rigueur à l'élaboration d'un budget 2023 rationnel et prévisionnel des années à venir.

Bref retour sur l'année 2022, laquelle fut remplie de belles réalisations et d'avancement à tous les niveaux, notamment par la réalisation des projets suivants :

- ⇒ Réfection de voies publiques :
 - Avenue de la Sablière;
 - Avenue des Merisiers;
 - Avenue des Lilas;
 - Boulevard des Peupliers.
- ⇒ Réfection des services municipaux :
 - Avenue Dupuis;
 - Avenue Gilbert;
- ⇒ Prolongement des services municipaux sur une portion de la route Saint-Martin;
- ⇒ Acquisition de terrains (route Saint-Martin et avenue de la Cité);
- ⇒ Réfection du chemin de Desserte;
- ⇒ Réhabilitation des égouts sanitaires du secteur du boulevard Vachon Sud;
- ⇒ Construction d'une conduite d'aqueduc surpressée;
- ⇒ Réfection de la conduite de refoulement du poste de pompage Chassé;
- ⇒ Halte VR;
- ⇒ Achat d'un souffleur amovible pour les travaux publics.

Au niveau des infrastructures en loisir, la Grande Place du centre-ville s'est refait une beauté avec l'aménagement d'une place éphémère, laquelle se veut un espace public aménagé temporairement avec du mobilier urbain et différents éléments permettant de créer une ambiance chaleureuse et incitative aux rassemblements lors de spectacles. De plus, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire (SLCVC) a poursuivi les actions de son Plan directeur des parcs et des espaces verts avec la modernisation des parcs de la Famille, du Versant et de l'Observatoire.

D'autre part, l'acquisition d'une nouvelle camionnette pour les tournées « CRICK-CRACK-FUN » a permis au SLCVC et son équipe d'animation estivale de poursuivre ses activités dans les parcs et lors d'événements spéciaux, et ce, au grand plaisir des petits mariverains.

Dans un autre ordre d'idées, le conseil municipal et son administration ont poursuivi leurs démarches visant l'agrandissement du périmètre urbain. Pour l'année à venir, ce projet sera au cœur des priorités du conseil et dans cette visée, le nouveau plan directeur des rues de ce nouveau développement sera présenté sous peu à la population.

En ce qui a trait à la revitalisation du centre-ville, la Ville demeure en attente des nouvelles réglementations applicables en zone inondable, celles-ci étant essentielles afin de dresser un portrait global de ce qu'il sera possible de réaliser dans ce secteur. De même, la relocalisation de l'hôtel de ville, de la bibliothèque et de la caserne de pompiers en dehors de la zone inondable est toujours d'actualité, cependant, bien que ces projets nous tiennent à cœur, leur faisabilité demeure conditionnelle à l'obtention d'aides financières substantielles.

Maintenant, le budget 2023 :

Pour la planification du budget 2023, nous avons pris en considération la mise à jour du rôle d'évaluation déposé par la MRC de La Nouvelle-Beauce établissant maintenant une valeur imposable de 1 533 815 500 \$. Par la suite, nous l'avons augmentée de 33 019 000 \$ pour tenir compte des nouveaux immeubles qui ne sont pas encore inclus au rôle. Nous devons également considérer des démolitions pour un montant de 1 357 400 \$ et l'ajout de quinze (15) nouvelles résidences pour un montant de 3 995 190 \$. Le rôle d'évaluation ajusté s'élève donc à 1 569 472 290 \$, soit une augmentation de 3,3 % par rapport à la valeur au rôle utilisée dans le budget 2022 de 1 519 756 230 \$. Les impacts en termes de revenus de taxes sont maintenant connus et budgétés.

La participation de tous les services s'est avérée très précieuse. Les efforts investis par chacun dans la planification de leurs activités ont grandement contribué à la préparation d'un budget raisonnable, notamment par la réduction de leurs dépenses et le report de certains projets à l'an prochain sans toutefois affecter la qualité et le maintien des services essentiels.

La taxe spéciale qui, depuis son imposition en 2004, aura permis l'apport de financement comptant pour la valeur de plus de 18 M\$ d'immobilisations. Cette taxe totalise 1,5 M\$ en 2023. Celle-ci nous permet d'acquérir des immobilisations sans recourir à l'endettement.

En ce qui a trait aux autres postes budgétaires, on note des augmentations au niveau de l'hygiène du milieu, soit pour l'enfouissement des ordures et la vidange des fosses septiques. Les tarifications seront alors majorées en conséquence.

En détails chiffrés maintenant :

Revenus (variation des revenus) :

- Majoration des taxes foncières et des tarifications :	1 641 254 \$
Comprenant :	
- Actualisation du rôle actuel :	445 122 \$
- Ajustement du taux de la taxe générale :	125 045 \$
- Augmentation des revenus liés au service de dette de la taxe générale :	768 700 \$
- Augmentation des revenus de tarifications :	253 053 \$
- Autres (tarification 911, taxes d'affaires, TIM, etc.) :	49 334 \$
- Compensations gouvernementales :	77 228 \$
- Transferts :	76 822 \$
- Services rendus :	(187 432) \$
- Imposition de droits (permis de construction) :	40 000 \$
- Autres revenus (amendes et pénalités, revenus d'intérêts, etc.) :	52 900 \$
Total :	<u>1 700 772 \$</u>

On note une augmentation des revenus de 1 700 772 \$ pour un total de 29 672 688 \$ comparativement à 27 971 916 \$ en 2022.

Dépenses (variation des dépenses) :

- Masse salariale incluant les avantages sociaux :	814 678 \$
- Sûreté du Québec :	73 087 \$
- Matières résiduelles :	111 021 \$
- Quote-part MRC :	126 872 \$
- Assurances générales :	100 979 \$
- Électricité, carburant, chauffage :	50 480 \$
- Subvention aux organismes :	(121 380) \$
- Administration générale :	(323 828) \$
- Sécurité publique :	7 400 \$
- Transport :	(40 775) \$
- Hygiène du milieu :	143 649 \$
- Santé et bien-être :	0 \$
- Aménagement, urbanisme et développement :	29 921 \$
- Centre Caztel :	(135 960) \$
- Loisirs et culture :	153 780 \$
- Frais de financement :	527 098 \$
- Financement des immobilisations – paiement comptant :	(15 500) \$
Total :	<u>1 501 522 \$</u>

Pour l'équivalent de 1 501 522 \$ d'augmentation pour un total de 27 154 735 \$ comparativement à 25 653 213 \$ en 2022.

Financement

- Remboursement de capital (net de subvention) :	261 284 \$
Total :	<u>261 284 \$</u>

Pour l'équivalent de 261 284 \$ d'augmentation pour un total de 2 182 940 \$ comparativement à 1 921 656 \$ en 2022.

Affectations :

- Affectations et autres :	62 034 \$
Total :	<u>62 034 \$</u>

Pour l'équivalent de 62 034 \$ d'augmentation pour un total de 335 013 \$ comparativement à 397 047 \$ en 2022. On note en 2023 une affectation de 60 000 \$ pour contrer une partie de l'augmentation de la tarification des ordures.

Ce qui nous intéresse le plus maintenant, c'est l'augmentation moyenne du compte de taxes du secteur résidentiel et nous tenons à préciser qu'elle ne tient pas compte des différences qui peuvent exister entre les différentes propriétés de la municipalité. Rappelons que les présents calculs sont basés sur la valeur d'une maison moyenne. (Note : dans la majorité des cas, l'augmentation sera inférieure puisque la valeur d'une même résidence n'a pas varié)

EN 2023, LE TAUX MOYEN SERA DONC DE 4,34 % (2022 : 2,67 %)

La résidence moyenne selon notre rôle se situe à 230 390 \$ tout secteur confondu. Le compte de taxes moyen s'élève à 3 241 \$, soit une augmentation de 134 \$.

Notons que les tarifications des services d'aqueduc, d'ordures et de vidange de fosses septiques ont dû être ajustées, et ce, afin de tenir compte de l'augmentation des coûts d'opération.

- Aqueduc :	210 \$	(augmentation de 4 \$)
- Égouts :	110 \$	
- Ordures :	260 \$	(augmentation de 15 \$)
- Vidange de fosses septiques :	120 \$	(augmentation de 25 \$)

PROJETS MAJEURS EN IMMOBILISATIONS 2023

Pour la prochaine année financière, les projets majeurs seront :

- ⇒ Réfection des rues et avenues suivantes :
 - Rue Étienne-Raymond;
 - Avenue Châteauneuf;
 - Rue des Ormes;
 - Rue des Plaines;
- ⇒ Réfection des services municipaux – Boul. Vachon Sud (conditionnelle à la décision du MTQ);
- ⇒ Prolongement des services municipaux – Développement rue des Sentiers;
- ⇒ Modernisation des parcs;
- ⇒ Jeux d'eau – Parc de l'O.T.J.;
- ⇒ Construction d'un site d'entrepôt couvert;
- ⇒ Mise à niveau du Centre Castel;
- ⇒ Mise aux normes des infrastructures et bâtiments;
- ⇒ Poursuite des travaux de décontamination d'un terrain dans le parc industriel (secteur Eacom).

En chiffres et par catégories d'immobilisations maintenant :

- Infrastructures – eau potable :	579 000 \$
- Infrastructures – eaux usées :	1 261 000 \$
- Chemins, rues, routes, trottoirs et ponts :	2 791 000 \$
- Parcs et terrains de jeux :	1 260 000 \$
- Bâtiments :	1 382 500 \$
- Véhicules :	190 000 \$
- Ameublement et équipement de bureau :	114 000 \$
- Machinerie, outillage et équipements divers :	190 000 \$
- Terrains :	160 000 \$
	POUR UN TOTAL DE : 7 927 500 \$

Ces immobilisations seront financées de la manière suivante :

- Paiement comptant – taxes :	1 479 128 \$
- Contribution des promoteurs :	520 000 \$
- Fonds de roulement :	494 000 \$
- Surplus affecté :	200 000 \$
- Subventions gouvernementales :	1 639 372 \$
- Emprunt :	3 595 000 \$
	POUR UN TOTAL DE : 7 927 500 \$

Ainsi, nous nous engageons à continuer à vous offrir des services de qualité en fonction de vos attentes. Ces engagements se feront dans le respect de nos marges de manœuvre et toujours en équilibre avec la capacité de payer de nos concitoyens.

Le conseil municipal et toute son organisation assurent aux Mariveraines et Mariverains qu'ils continueront à offrir une gestion ferme et parcimonieuse de nos avoirs collectifs. Comme toujours, nous vous assurons que nos choix et orientations seront centrés sur des suivis de qualité, et ce, au meilleur coût possible.

Source : M. Gaétan Vachon
Maire de la Ville de Sainte-Marie
(418) 387-2301

Renseignements : M. Jacques Boutin
Directeur général
(418) 387-2301
jacques.boutin@sainte-marie.ca

Mme Lucie Gravel
Directrice du Service des finances et de l'administration
(418) 387-2301
lucie.gravel@sainte-marie.ca